



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE



## **APPEL NATIONAL A PROJET POUR LA MISE EN PLACE D'EXERCICES DE PROSPECTIVE PARTICIPATIVE APPLIQUEE AUX TERRITOIRES URBAINS SENSIBLES**

### **1/ LE CONTEXTE**

Dans le cadre d'une redéfinition générale de ses missions et d'une réorganisation de ses fonctions la Délégation Interministérielle à la Ville s'est dotée depuis le début de l'année 2007 d'une Mission Prospective et Stratégie (MPS). Cette initiative innovante à bien des égards procède d'un double constat. D'une part, la politique de la ville ne pouvait se satisfaire de la prégnance des logiques curatives qui l'ont peu à peu dominé et avait besoin de tracer, pour ses territoires prioritaires, des horizons qui dépassent le simple rattrapage social ou urbain. Et d'autre part, le constat fut établi que la plupart des exercices de prospective territoriale menés à l'initiative des collectivités territoriales se sont peu intéressés aux territoires urbains sensibles.

Durant les 3 années 2007/ 2008/ 2009, la MPS a œuvré pour mettre en place les fondements intellectuels, professionnels et opérationnels d'une prospective exploratoire et stratégique, adaptée à la question spécifique du devenir des territoires urbains sensibles. Pour ce faire elle a engagé quatre grandes actions :

- **L'organisation** du premier séminaire européen de la prospective des territoires urbains sensibles à Paris les 29 et 30 novembre 2007 en présence d'une cinquantaine d'experts et de chercheurs Français, Belges, Italiens, Anglais, Allemand et Finlandais.

- **La co-édition** avec la DIACT d'un numéro de la revue « Territoires 2030 » dédié au thème « Prospective urbaine et politique de la ville »
- **La conduite**, à titre expérimental, **de trois exercices de prospective** appliquée aux territoires urbains sensibles avec les agglomérations de Rennes, Besançon et Avignon, avec l'appui technique local des agences d'urbanisme pour les deux premières et du centre de ressources politique de la ville PACA pour la dernière.
- **La mise en place** depuis fin 2008 et jusqu'à fin 2009 d'une dizaine d'exercices de prospective sur le terrain avec la coopération active des élus et des professionnels sur une dizaine de villes et d'agglomération à travers la France. Ce travail va aboutir d'ici la fin de cette année à des rapports territoriaux, à un rapport de synthèse et à un guide méthodologique simple et interactif permettant à d'autres collectivités de s'emparer de la prospective comme outil d'analyse et de décision dans un avenir immédiat.

L'intégralité de ces travaux est disponible sur : <http://www.ville.gouv.fr> (rubrique : Prospective)

## **2/ L'APPEL A PROJET**

Cet appel s'adresse en priorité aux communautés d'agglomération et aux villes ayant sur leurs territoires des quartiers retenus dans les différents dispositifs de la ville (ZUS, ZRU, ZFU, CUCS, ANRU...) et présentant, au-delà des indicateurs habituels, des caractéristiques de taille et de potentiel de développement qui les positionnent de manière relativement centrale au sein de leurs agglomérations (voir les caractéristiques des quartiers choisis à Rennes, Besançon et Avignon). Il s'agira aussi de collectivités ayant sur leur territoire une vraie pratique de la démocratie locale et participative mesurée à l'aulne de la place accordée aux habitants dans tous les projets de rénovation urbaine et de développement social des quartiers.

### **Ce travail est conduit :**

- **Au niveau national** par la Mission Prospective et Stratégie de la DIV avec l'aide technique et scientifique d'un cabinet spécialisé qui apportera aux acteurs locaux le soutien et le suivi méthodologique nécessaires pris en charge par la DIV.
- **Au niveau local** par les élus locaux des villes et agglomérations volontaires avec en appui les professionnels responsables de ces secteurs au sein de leurs collectivités et avec comme pivot central des conseils, comités ou associations de quartiers réellement représentatifs, ainsi que l'agence d'urbanisme ou/et le centre de ressources politique de la ville en tant que supports techniques et financiers locaux de l'exercice. **L'important est d'avoir un groupe d'habitants assez représentatif des éléments les plus dynamiques du quartier ou du territoire choisi, bénéficiant d'une vraie légitimité et d'une réelle liberté de parole et d'interpellation sur les questions urbaines et sociales.**

## **2-1 Méthode proposée**

La méthode employée est adaptée de la méthode de construction de scénarios contrastés à l'aide de l'analyse morphologique.

L'objectif est d'explorer les futurs possibles des territoires choisis pour l'exercice et les chemins qui y mènent.

Une fois le périmètre et l'horizon temporel définis, l'analyse morphologique suppose, dans un premier temps, avec le groupe de travail qui aura été constitué au préalable, de lister les variables influentes sur le territoire, de les ordonner, de sélectionner les indicateurs qui semblent pertinents pour les étudier. Dans un deuxième temps, les variables font l'objet d'une étude rétrospective et prospective qui aboutit à différentes hypothèses d'évolution possibles de ces variables. La construction de scénarios se fait ensuite en combinant ces différentes hypothèses, ce qui suppose de veiller à bien prendre en compte les influences respectives des variables les unes sur les autres.

Tout ceci peut paraître assez compliqué à l'écrit mais dans la pratique, cela se déroule avec une grande simplicité et fluidité.

## **2-2 Les phases**

Entre mai et décembre 2009, chaque groupe aura à assurer 3 réunions plénières d'une journée chacune et devra être représenté à la réunion nationale de synthèse décembre 2009 à Paris. A chacune de ces réunions, une personne de la Mission Prospective et Stratégie sera présente ainsi qu'un consultant du cabinet-conseil que nous aurons choisi pour animer l'ensemble du dispositif au niveau national.

**Les phases qui doivent s'étaler sur la durée de l'exercice sont les suivantes :**

- Composition du groupe de travail d'une quinzaine de personnes en moyenne .
- Présentation et discussion du projet, choix du territoire-cible de l'exercice.
- Présentation de la prospective, de la démarche entreprise et sélection des variables influentes sur le territoire choisi.
- Renseignement des « Fiches variables » par les membres du groupe.
- Construction des hypothèses d'évolution et des scénarios de futurs possibles des quartiers choisis à l'horizon 2025.
- Synthèse site par site
- Synthèse nationale.

### **2-3 Les résultats escomptés**

Ces exercices de prospective constituent le meilleur moyen de partager avec les acteurs locaux, et en particulier avec les habitants organisés et représentés, une discipline et une méthodologie dont tout le monde peut positivement tirer parti.

Pour la Mission Prospective et Stratégie de la DIV, c'est le moyen le plus efficace d'ancrer cette pratique sur le terrain et donner ainsi une dimension nouvelle à une politique de la ville réputée trop dans la réparation et pas assez dans l'anticipation. Pour nous, la prospective est une méthode qui doit être au service des acteurs locaux de la même manière que le diagnostic ou l'évaluation, encore faut-il qu'ils se l'approprient et se familiarisent avec ses subtilités. La multiplication en 2008-2009 des exercices de prospective appliquée aux territoires urbains sensibles participe à cette stratégie pensée et voulue.

Sachant que nous sommes dans le cadre assez souple et politiquement peu contraignant d'une prospective exploratoire, les résultats attendus pour les acteurs locaux participant à ces exercices peuvent être les suivants :

- **Réussir** à penser collectivement l'avenir de certains quartiers et territoires sensibles à un horizon assez lointain pour permettre toutes les hypothèses et assez proche pour ne pas sombrer dans les scénarios improbables ; l'horizon temporel de 2025 permet d'imaginer des futurs possibles en même temps qu'il interdit toute « science fiction ».
- **Se familiariser** avec une discipline et une méthode de travail qui peuvent s'avérer fort utiles dans la définition et la conduite des politiques locales visant à intégrer les quartiers sensibles dans les dynamiques globales des villes et des agglomérations.
- **Se sortir** des logiques classiques du traitement de ces quartiers qui ont leurs vertus mais aussi leurs limites pour oser réfléchir et agir autrement.
- **Donner ou redonner la parole aux habitants des quartiers et territoires concernés afin qu'ils s'approprient, à travers l'exercice de prospective, une vision de leurs avenir possibles.**

### **3/ CONDITIONS GÉNÉRALES**

Le présent appel à projet sera diffusé au plus tard le 30 mars 2009. Les candidatures doivent parvenir à l'adresse ci-dessous avant le 20 avril 2009 date de clôture des candidatures. Les collectivités sélectionnées seront avisées fin avril 2009.

Les exercices de prospective se déroulent de mai 2009 à décembre 2009 selon la méthode et l'échéancier établis dans le présent appel à projet.

La DIV allouera à chaque exercice local la somme de 5 000 € pour 2009 afin de faire face aux dépenses d'organisation et d'expertise. Les collectivités choisies doivent s'adjoindre les services de l'agence d'urbanisme et/ou du centre de ressources de la politique de la ville ou toute autre structure dédiée localement ou territorialement compétentes qui seront les supports auxquels seront versés les financements et qui assureront en contre-partie l'animation locale de l'exercice.

Les collectivités choisies devront apporter à travers leurs services toute l'aide technique et logistique nécessaires au bon déroulement de ces exercices de prospective.

Les réponses doivent parvenir sous forme d'un dossier de 5 à 10 pages maximum (sans les annexes) présentant la collectivité, ses démarches, les dispositifs existants, le ou les quartiers proposés pour l'exercice de prospective ainsi qu'une argumentation de l'intérêt que peut revêtir la démarche prospective localement.

**Pour tout contact ou correspondance, merci de vous adresser à :**

Adil JAZOULI  
Responsable de la Mission Prospective et Stratégie  
Délégation interministérielle à la ville  
Tel : 01 49 17 46 04  
Fax : 01 49 17 45 69  
[adil.jazouli@ville.gouv.fr](mailto:adil.jazouli@ville.gouv.fr)